

IMERYS

Projet EMILI

IPC Mine et concentration - Compte rendu de la réunion du

22 mai 2025



Réunion de lancement de l'IPC mine et usine de concentration

22 mai 2025, Salle Polyvalente d'Echassières (18h-20h)

Structure	Participants	Fonction
CGT Allier	Laurent Indrusiak	Secrétaire général
CEN Allier	Estelle Cournez	Directrice
CLE Sage Sioule	Lice Lancelot	Animatrice
CNDP	Claire Bouteloup	Garante
CNDP	Marine Chuberre	Garante
Fédération de pêche de l'Allier	Mickaël Lelièvre	Directeur
FNE Allier	Marie-Claude Mancelon	Membre
Imerys	Loïc Chenal	Directeur des opérations
Imerys	Noémie Dumas	Directrice permitting & environnement
Imerys	Eric Garnier	Responsable projet environnement / ICPE
Imerys	Vincent Gouley	Directeur communication & développement durable
Imerys	Christopher Heymann	Directeur du site de Beauvoir
Imerys	Daniela Liebetegger	Directrice performance sociale
Imerys	Benjamin Magot	Responsable relations territoriales
Imerys	Alan Parte	Vice-Président Lithium
MEDEF Allier	Cédric Chagnon	DRH Goodyear
Mairie d'Echassières	Frédéric Dalaigre	Maire
Mairie d'Echassières	Joëlle Chammartin	Conseillère municipale
Office National des Forêts	Cyril Métier	Responsable d'unité
Parimage	Héloïse Lemarchand-Patcina	Consultante
Parimage	Jean-Baptiste Poinclou	Consultant
Préfecture de l'Allier	Benjamin Housset	Coordinateur EMILI
Préservons la forêt des Colettes	Patricia Laederich	Membre
The Shifters Auvergne	Simon Berthon	Membre
Riverain	Richard Ahsbahs	ND
Riverain	Gabin Perrin	ND
Riverain	Madelaine Roy	ND
Riverain	Annie Souillat	ND
Stop Mines 03	Etienne Josse	Membre
Synergy	Benjamin Nénot	Consultant
Synergy	Pauline Régnier	Consultante
Absents		
Communauté de communes Pays de Saint-Eloy	Laurent Dumas	Président
FRANE	Daniel Rousset	Secrétaire

Imerys remercie les participants de leur présence pour cette première réunion de l'Instance de Participation et de Concertation (IPC) dédiée au site de la mine et de l'usine de concentration du projet EMILI. Cette réunion introduit une nouvelle phase de concertation, à l'issue d'un débat public riche. Ce nouveau format, propice aux discussions apaisées, va permettre d'aborder de nombreux sujets et annonce des échanges riches et instructifs.

Alan parte : « Lors du débat public, on cherchait à toucher le plus grand nombre ; lors de cette concertation continue, on cherche à travailler avec des comités plus réduits et dans le temps »

Claire Bouteloup, et Marine Chuberre, garantes nommées par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) font un rapide rappel des différentes étapes de concertation avec le public prévues par le Code de l'environnement et expliquent leur rôle.



La concertation continue

Deux garantes nommées par la CNDP

Indépendantes, elles veillent :

- À la transparence et la lisibilité des informations sur la concertation
- À la qualité et à l'accessibilité des informations et des modalités d'échanges proposées dans le cadre de la concertation
- À la prise en compte des recommandations issues du débat public
- Aux éléments de réponse du maître d'ouvrage aux questions et remarques formulées lors de la concertation

Qui sommes nous ?

Claire Bouteloup, Médiatrice (Voix Croisées)
Membre de la Commission particulière du débat public
Garante de la concertation continue depuis le 13 janvier 2025
Coordonnées : claire.bouteloup@garant-cndp.fr

Marine Chuberre, Chargée de projet (Sciences Po)
Chargée de mission au sein du secrétariat général
lors du débat public
Garante de la concertation continue depuis le 2 avril 2025
Coordonnées : marine.chuberre@garant-cndp.fr




LA CNDP

Indépendantes, elles veillent à la transparence et à la lisibilité des informations fournies par la maîtrise d'ouvrage, à leur qualité et à leur accessibilité ainsi qu'aux éléments de réponse du maître d'ouvrage suite aux recommandations issues du débat et à toute question et avis exprimé par le public lors de la concertation continue. La concertation continue, à la différence du débat public, est conduite par Imerys.

Suite au débat public : les attentes vis-à-vis de la concertation continue

Droit à l'information = accès du public à une information claire, complète et compréhensible concernant le projet / la politique publique

- Mise à disposition des études par les porteurs du projet
- S'assurer que le public puisse suivre l'avancement du projet.

Droit à la participation

- Garantir l'association et la participation effective du public
- Donner la possibilité au public de s'exprimer et d'échanger lors de rencontres publiques, ouvertes à tous et toutes
- Articulation entre les différentes procédures :
 - Concertations Fontaine menées par RTE
 - Enquêtes publiques sur les sites pilotes
 - Groupes de travail pilotés par la préfecture de l'Allier
 - Concertation continue menée par Imerys

Reddition des comptes

- Porter à connaissance du public la manière dont ses observations et propositions sont prises en compte dans la décision
- Assurer un suivi de la prise en compte des recommandations issues du débat public / des engagements pris par les porteurs du projet

Notamment :

- s'assurer de la mise à disposition des publics des études, notamment environnementales et socio-économiques
- clarifier pour les publics les grandes étapes et le calendrier d'élaboration du projet ;
- éviter que la concertation continue soit réservée aux parties prenantes ;
- veiller à ce que les publics soient associés et informés des décisions majeures.

LA CNDP

Les garantes veilleront particulièrement au respect des droits inscrits au code de l'Environnement :

- Le droit à l'information ;
- Le droit à la participation ;
- La reddition des comptes.

Suite au débat public : les attentes vis-à-vis de la concertation continue

Des bénéfices / impacts / conditions à préciser, des études à finaliser

- Déchets et résidus.
- La circulation des eaux souterraines dans le secteur d'Echassières.
- La disponibilité de la ressource en eau.
- Impacts du projet sur les milieux naturels et la biodiversité.
- Les risques industriels et sanitaires.
- L'insertion socio-économique sur le territoire.
- La filière.
- La gestion de l'après-mine.
- La stratégie nationale.
- etc

Les garantes produiront un bilan annuel des actions mises en œuvre lors de la concertation par la maîtrise d'ouvrage, au regard de ces droits, des recommandations issues du débat public (compte rendu, réponse de la maîtrise d'ouvrage en décembre 2024, analyse de la qualité cette réponse par la CNDP en janvier 2025), de leurs propres recommandations à la maîtrise d'ouvrage concernant la concertation et des demandes exprimées par le public pendant la concertation.

A ce titre, elles ont sollicité auprès de la maîtrise d'ouvrage un suivi transparent de la mise en œuvre des recommandations issues du débat et des engagements pris (par exemple sous la forme d'un tableau publié et mis à jour régulièrement).

Les principaux documents en lien avec le débat et ses suites sont mis à disposition du public sur le site internet :

<https://www.debatpublic.fr/projet-de-mine-de-lithium-dans-lallier-4602>.

Elles informent que l'Etat a apporté début mai une réponse au compte-rendu du débat, elle aussi publié en ligne.

Imerys présente le contexte. A l'issue du débat public relatif au projet EMILI, la Commission particulière du débat public (CPDP) a publié une série de recommandations à l'attention des maîtres d'ouvrage et de l'Etat. En décembre 2024, Imerys a publié une réponse, exprimant sa volonté de poursuivre le projet EMILI et présentant un certain nombre d'engagements. Ces engagements sont accessibles à toutes et tous et, pour la plupart, ont été évoqués lors du débat public. Ils concernent principalement cinq grandes thématiques : l'environnement, les stériles et les résidus, le transport, les enjeux socio-économique et la poursuite du dialogue et du partage de l'information.

Quels sont les principaux engagements d'Imerys à l'issue du débat public ? Zoom sur la décision

Environnement	Stériles et résidus	Transport
• Réduire au strict minimum les prélèvements en eau et participer aux initiatives permettant d'optimiser l'usage de l'eau et de l'énergie ; • Mettre en place des suivis hydrologiques sur et autour du site des kaolins ; • Participer à la protection de la Forêt des Colettes	• Minimiser l'usage de produits chimiques dans les procédés de concentration (non-valorisation du feldspath); • Remblaiement du fond de fosse de la carrière uniquement avec les stériles et résidus de la mine	• Echanger avec les parties prenantes sur l'implantation de la plateforme de chargement ferroviaire en vue d'une décision fin 2025 ; • Favoriser son insertion paysagère

[Décision complète](#) disponible sur le site internet de la CNDP

Quels sont les principaux engagements d'Imerys à l'issue du débat public ? Zoom sur la décision

Enjeux socio-économiques	Poursuite du dialogue et de l'information
• Recruter aussi local que possible ; • Contribuer au développement de formations ; • Encourager les entreprises locales à participer aux marchés soumis à appel d'offre ; • Participer aux initiatives locales sur les thèmes de l'emploi, de la formation, du logement, de l'attractivité du territoire, etc.	Tout au long de la phase projet : • Créer des instances de suivi pour chacun des sites (IPC) ; • Répondre aux exigences du standard IRMA ; • Mettre en place, en tant que de besoin, des groupes de travail thématiques ; • Informer régulièrement le public des résultats d'études disponibles ; En phase d'exploitation : • Donner accès à des indicateurs environnementaux sur une page internet dédié ; • Intégrer les opérations d'Imerys dans les ambitions locales de développement touristique.

décision complète disponible sur le site internet de la CNDP

9

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Imerys présente ensuite la concertation continue et précise qu'aucune réunion ne s'est tenue entre janvier et mai à la demande des commissaires-enquêteurs en charge de l'enquête publique relatives aux sites pilotes du projet EMILI, qui s'est tenue entre février et fin mars 2025.

Le lancement de la concertation continue

Lancement de la concertation continue :

- A partir de **janvier 2025** jusqu'à l'enquête publique relative au projet EMILI ;
- Nomination de deux garantes : **Claire Bouteloup** et **Marine Chuberre**, membres de la CPDP lors du débat public.

Evénements envisagés pendant le premier semestre 2025 :

- Aucune réunion / événement entre janvier et mai en raison de **l'enquête publique sur les pilotes des usines de concentration et de conversion** (demande explicite formulée par les commissaires-enquêteurs) ;
- Mise en place de **trois Instances de Participation et de Concertation** réunissant les parties prenantes identifiées pendant le débat public (une instance par site du projet EMILI) ;
- Organisation de rencontres de proximité en direction du grand public

Canaux de partage de l'information et de contribution du public disponibles ou en construction :

- Newsletter « EMILI & Vous » (envoi à 40 000 foyers)
- Page internet dédiée à la concertation + formulaire de prise de contact
- Mécanisme de gestion des doléances (version pilote)

10

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Imerys précise que la concertation continue se tient en parallèle de la démarche IRMA. Celle-ci donne un rôle prépondérant aux parties prenantes.

Le standard IRMA

La norme IRMA :

- Norme internationale permettant d'aller au-delà des prescriptions nationales ;
- Accorde une place importante à l'intégration des parties prenantes dans le projet minier ;
- Perdurera après la concertation continue.

Enjeux :

- Créer des instances qui se poursuivront à l'issue de la concertation continue (les IPC) ;
- Organiser des événements dans le cadre de la concertation continue afin de répondre aux exigences du standard (par exemple, les rencontres de proximité) pour éviter les doublons.

11

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Imerys présente les modalités de la concertation continue : mise en place de trois IPC (une par site), constituées de parties prenantes variées pour la plupart identifiées lors du débat public qui se réuniront au moins deux fois par an. Ces instances sont complétées par des modalités à l'attention du grand public : des rencontres de proximité réalisées sur le territoire (marchés), l'envoi d'une newsletter (diffusée auprès de 40 000 foyers) et la construction d'un mécanisme de gestion de doléances – qui sera présenté en séance par le bureau d'études en charge de sa mise en place.

Imerys présente ensuite les 3 objectifs de l'IPC mine et usine de concentration :

- Partager régulièrement l'état d'avancement du projet (notamment les résultats d'études lorsque celles-ci sont finalisées) ;
- Recueillir les contributions des parties prenantes, leurs réactions et avis ;
- Assurer le suivi des engagements pris par Imerys à l'issue du débat public.

Objectifs et rôle

- **Une IPC par site**
- **Les trois principaux objectifs des IPC :**
 - Partager régulièrement l'état d'avancement du projet (résultats des études finalisées, état d'avancement des demandes d'autorisation, etc.) ;
 - Recueillir les contributions des parties prenantes ;
 - Assurer le suivi des engagements pris par la maîtrise d'ouvrage dans sa décision de décembre 2024

13

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Une charte de fonctionnement de l'IPC mine et usine de concentration est distribuée à l'ensemble des participants. Les participants sont invités à la signer et/ou, le cas échéant, la commenter lors de la prochaine réunion de l'IPC. L'objectif de l'IPC est, pour rappel, de créer un canal d'échanges neutres et respectueux.

Présentation de la charte de fonctionnement de l'IPC mine et usine de concentration

- L'IPC se réunit a minima deux fois par an.
- Les dates de réunion seront communiquées aux membres et aux suppléants avec un préavis d'un mois après concertation avec les parties prenantes.
- L'ordre du jour est fixé par Imerys et transmis deux semaines avant la réunion après concertation avec les parties prenantes.
 - Chaque partie prenante pourra réagir à cet ordre du jour et suggérer de nouveaux points à ajouter.
 - L'ordre du jour finalisé sera arrêté et adressé deux jours avant la réunion par la maîtrise d'ouvrage.
- Chaque IPC peut constituer, en tant que de besoin, des groupes de travail thématiques

14

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Imerys présente les membres de l'IPC mine et usine de concentration, sélectionnés notamment en raison de leur participation au débat public. Un collège de riverains, tirés au sort par Imerys en présence des garantes de la CNDP, constitue également cette IPC.

Imerys indique que chaque riverain est une individualité et n'a pas vocation à représenter un collectif de riverains. Par ailleurs, un représentant local de l'Etat disposera systématiquement d'un siège et pourra, au besoin, intervenir en séance.

Les membres de l'IPC mine et usine de concentration				
18 membres titulaires et 14 membres suppléants, répartis sur cinq collèges + Un représentant local de l'Etat				
Les branches locales des syndicats représentants les salariés et le patronat	Les associations de préservation de l'environnement	Les collectivités concernées	Les autres structures qualifiées	Les riverains
TROIS MEMBRES	SIX MEMBRES	DEUX MEMBRES	TROIS MEMBRES	QUATRE MEMBRES
CGT Allier, CFDT Allier, MEDEF Allier	FNE Allier, The Shift Project Auvergne, Stop Mines 03, Préservons la forêt des Colettes, FRANE, CEN Allier	1 élu désigné par la comcom du Pays de Saint Eloy (Puy-de-Dôme) et le maire d'Echassières	CLE SAGE Sioule, ONF, Fédération de la pêche	Désignés après un tirage au sort suite à un appel à candidature

15

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Temps de questions-réponses

Préservons la Forêt des Colettes (PFC) demande pourquoi la Communauté de Communes Sioule n'est pas représentée.

Imerys indique avoir invité la communauté de communes mais que celle-ci n'a pas souhaité être présente.

PFC demande pourquoi Imerys n'a pas ouvert le collège de riverains à d'autres communes (pour pouvoir candidater au collège de riverains il fallait être résident d'une des communes suivantes : Echassières, Lalizolle, Moureuille, Servant ou Nades). L'association considère que la mine va impacter d'autres communes (par exemple via son impact sur l'eau).

Imerys indique que son objectif est de créer des instances où il est possible d'échanger facilement et de tenir autour d'une table. Il a donc fallu faire des choix au sein de chaque collège. Imerys a ainsi restreint aux communes directement impactées. Cela ne signifie pas que les personnes d'autres communes n'accéderont pas à de l'information et ne pourront pas s'exprimer (possible à travers des registres lors de rencontres terrains, sur le site internet, etc.). Les rencontres de proximité ne se limiteront pas à Echassières et se tiendront

tout au long de la concertation. Le dispositif est suffisamment large pour recueillir les contributions de tous.

Stop Mines 03 : il serait intéressant de créer une quatrième IPC qui s'intéresserait à l'ensemble du projet EMILI.

Imerys indique qu'il faut distinguer cette phase de concertation de celle du débat public. La concertation continue a vocation à faire des focus sur chacun des sites du projet EMILI. Cela ne signifie pas pour autant qu'Imerys va travailler en silo. Le projet sera mentionné dans son ensemble au sein de chaque IPC. Par ailleurs, les trois présentations et les trois comptes-rendus seront publiés sur le site internet du projet EMILI, permettant à toutes et tous d'avoir accès à une information plus précise sur chacun des sites. Par ailleurs, Imerys s'engage à faire des points réguliers afin que tout un chacun puisse avoir une vision d'ensemble sur le projet et être tenu informé de ce qui se passe sur les autres sites.

Un riverain relève qu'Imerys a indiqué avoir abandonné la valorisation de feldspath afin de réduire l'utilisation de produits chimiques. Quels sont ces produits chimiques ? Et cela signifie-t-il qu'il n'y aura donc besoin que de 2 canalisations et non 3 ? La 3^e est-elle supprimée ?

Le fluor de sodium. Imerys précise que cette non-valorisation signifie que pendant les dix premières années du projet il n'y aura que deux canalisations. Le volume de résidus non valorisable va augmenter et va permettre de combler la carrière de kaolins tout en remplissant au fur et à mesure les chambres souterraines. Au-delà de dix ans, une autre solution devra être trouvée. Une troisième canalisation sera installée et permettra de faire descendre du sable feldspathique, qui sera chargé dans des trains et amené dans une carrière (non identifiée).

Un riverain demande si la non-valorisation du feldspath modifie les volumes d'eau nécessaires pour l'extraire et/ou pour le transporter. Imerys répond que rien ne change dans le procédé, l'eau est en boucle fermée et les volumes restent inchangés.

Stop Mines 03 indique qu'il y aura forcément une quantité d'eau qui sortira de la boucle fermée avec les résidus.

Imerys indique que c'est la même eau qui serait partie avec le feldspath. Le même volume est retiré du circuit mais l'étape de flottaison est évitée. Aucun produit chimique n'est nécessaire pour transporter le sable feldspathique.

La CGT indique être intéressée par le projet, notamment en raison de la création d'emplois qu'il induit. Au-delà du nombre annoncé, l'entreprise peut-elle confirmer que les salariés recrutés le seront aussi sous le statut de minier ?

Imerys répond que c'est la loi : les salariés ayant des activités en souterrain auront le statut de minier.

PFC questionne Imerys sur la disponibilité de l'avis rendu par les commissaires-enquêteurs à l'issue de l'enquête publique sur les usines pilotes et sur l'avis du Préfet. L'association signale également la publication le 4/03/25 de l'enquête publique sur le site internet de la préfecture pour une procédure ayant cours du 27/02 au 27/03.

Après recherche en direct pendant la réunion, il est confirmé que le rapport de la commission d'enquête est en ligne depuis le 9 mai, sur le site internet de la Préfecture dans la rubrique carrières. Le dossier d'autorisation est dans les mains de la DREAL, qui devra éclairer le préfet en vue de la publication de l'arrêté

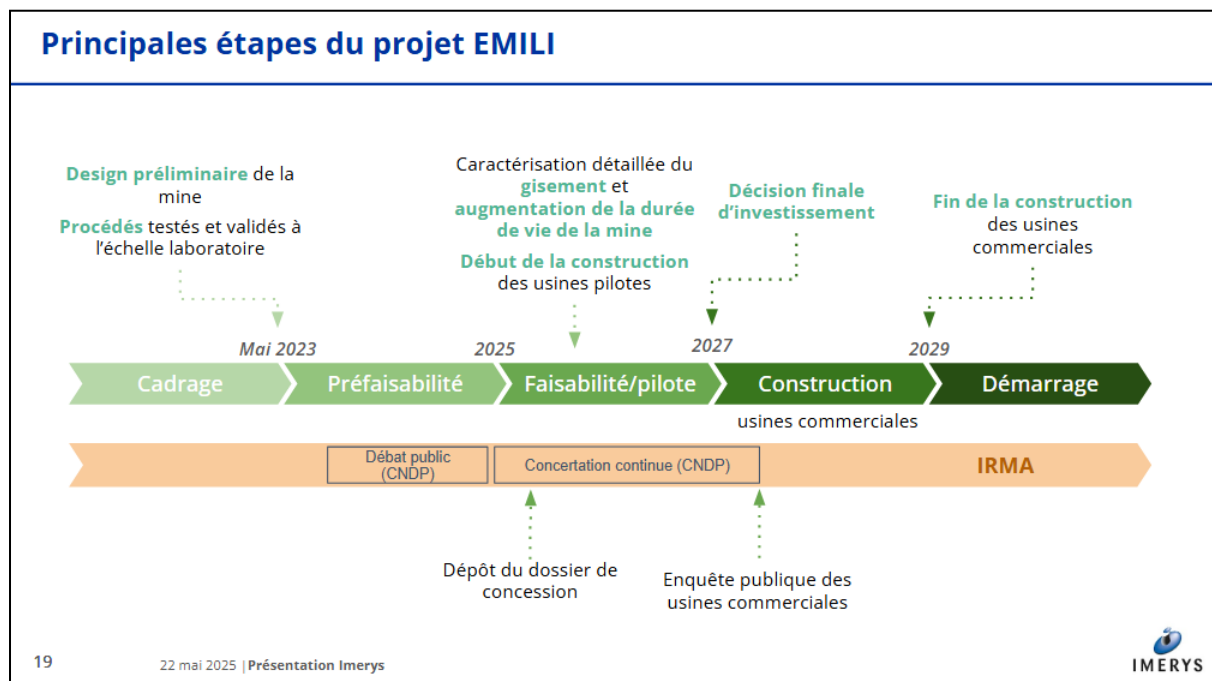
Le projet EMILI : où en sommes-nous ?

- Confirmation de l'attractivité du gisement (33 kms de sondages)
- Validation de la technologie en laboratoire (production de 600 kg de lithium grade batteries)
- Finalisation de l'étude de préfaisabilité et démarrage de l'étude de faisabilité:
- Discussions autour de la plateforme de chargement
- Tenue de l'enquête publique sur les pilotes : avis favorable des Commissaires Enquêteurs
- Obtention du label de Projet stratégique de l'Union Européenne sous le CRM Act
- Demande de concession
- Echanges avec le territoire

Imerys indique avancer sur la compréhension du gisement de Beauvoir, de plus en plus intéressant et attractif de par sa taille, sa composition et sa teneur en lithium. Le procédé continue d'être affiné. Des étapes de pilotage se sont terminées à la fin du mois de mars et apportent des informations sur les études de préfaisabilité (qui sont des études d'ingénierie permettant de fournir des chiffres sur les études géologiques par exemple).

L'an dernier, Imerys indique que le projet a reçu plusieurs labels et notamment le label « Projet Stratégique de l'Union européenne ».

S'agissant de la demande de concession minière, nécessaire pour extraire du lithium, le dossier a été déposé le 23 avril 2025.



Imerys présente ensuite le calendrier du projet EMILI. Initialement, la mise en service était prévue pour 2028 mais sera très probablement plutôt en 2029. A noter sur la frise : la démarche IRMA, qui se poursuit après les demandes d'autorisation et la fin de la concertation continue.

Point sur l'enquête publique relative à l'étape pilote du projet EMILI

- S'est tenue du 27 février au 31 mars 2025 : 429 contributions, portant majoritairement sur l'étape industrielle du projet EMILI
- 9 mai : avis favorable de la commission d'enquête indépendante sur les 4 demandes d'autorisations sollicitées par Imerys**
 - 1 réserve demandant le stockage des stériles et résidus de l'usine pilote de concentration sur une zone distincte de celle des résidus de l'exploitation des Kaolins de Beauvoir
 - 22 recommandations portant notamment sur le suivi de l'exploitation et la mise à disposition des données
- Une réponse en cours de préparation, en vue d'une décision du préfet dans les semaines à venir

20

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Imerys revient sur l'enquête publique relative à l'étape pilote de concentration du projet EMILI. Le dossier est désormais aux mains de la DREAL, qui éclairera le Préfet dans sa décision de délivrer un arrêté d'autorisation ou non.

Les commissaires-enquêteurs ont distingué dans leur rapport la phase pilote de la phase industrielle. Des recommandations portent donc également sur la phase industrielle.

Les résultats d'études disponibles relatives au projet EMILI

Objet de l'étude	Date prévue de démarrage	Date prévisionnelle de restitution des résultats au public
Changement climatique et ressource en eau (Sioule)	Juin 2024	Juillet / Août 2025
Caractérisation des résidus	Troisième trimestre 2024	Septembre / Octobre 2025
Aménagements de la zone d'activité de La Loue et archéologie	Mai 2024	Septembre / Octobre 2025
Dosage du ciment (caractérisation et vieillissement du ciment)	Deuxième trimestre 2025	Quatrième trimestre 2025
Inventaires écologiques	Mars 2023	Premier trimestre 2026
Impact social (EIS)	Mai 2025	Premier trimestre 2026
Hydrogéologie : modèle de proximité mine commerciale	Mai 2025	Mars 2026
Changement climatique et ressource en eau (volet H de l'étude HMUC du SAGE Cher)	En cours	Deuxième trimestre 2026
Qualité de l'air, bruit, vibrations, incidence lumineuse	Septembre 2025	Septembre / Octobre 2026
Etudes paysagères	Juillet 2024	Septembre / Octobre 2026
Etudes de danger (comportant une analyse des impacts et risques sanitaires)	Sept 2025	Septembre / Octobre 2026
Bilan carbone	Avril 2026	Septembre / Octobre 2026

21

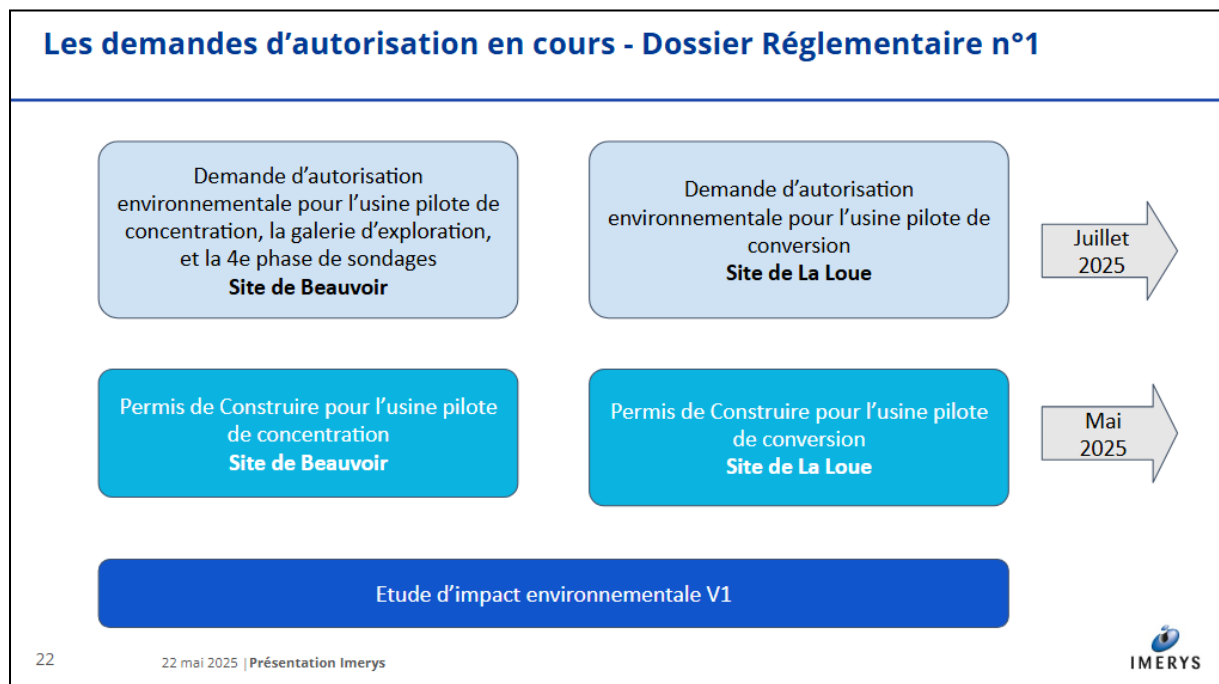
22 mai 2025 | Présentation Imerys



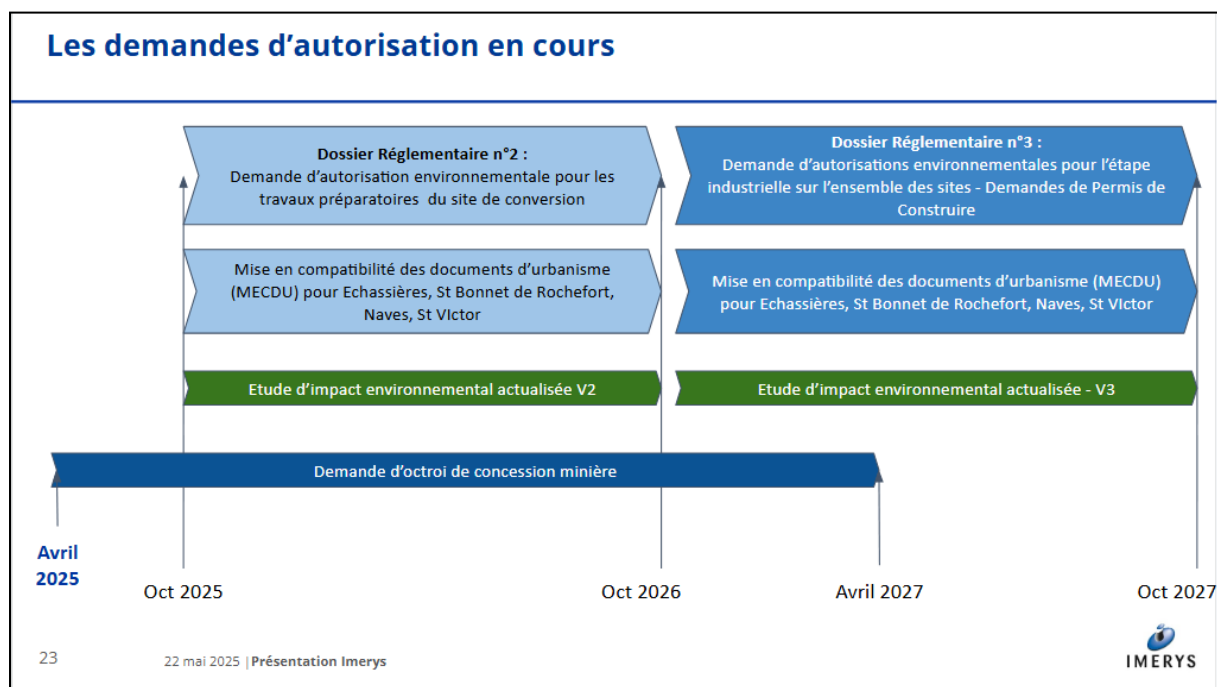
Imerys présente les études en cours et à venir dans le cadre du projet EMILI. Imerys indique avoir retenu le cabinet ITASCA pour l'étude sur l'hydrogéologie, qui va démarrer dès cette semaine.

Par ailleurs, Imerys indique que les résultats de l'étude sur la qualité de l'air seront publiés sur [ATMO](#) à la mi-juin.

Sur le bilan carbone, des éléments avaient d'ores et déjà été fournis dans le dossier du maître d'ouvrage présenté lors du débat public. Ce bilan sera actualisé dans le dossier d'étude publique relative aux usines commerciales.



Imerys rappelle que le dossier réglementaire n°1 a fait l'objet d'une enquête publique. Les demandes d'autorisation et de permis de construire sont en cours d'instruction. D'autres dossiers réglementaires alimenteront l'étude d'impact globale du projet EMILI.



Le dossier réglementaire n°2 est en cours d'élaboration. Il concernera principalement les travaux préparatoires de l'usine de conversion (le terrassement) et aura pour objet la mise en compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Le dossier réglementaire n°3 visera réellement l'autorisation globale des ensembles des unités industrielles. L'exploitation de la mine fera, quant à elle, l'objet d'une autorisation spécifique. A ce sujet, les décrets d'application du code minier ne sont pas encore signés.

Temps de questions-réponses

Stop Mines 03 relève qu'Imerys avait annoncé pendant le débat public des études de lixiviation pour 2024. L'association souhaite savoir si elles sont toujours prévues, dans quel calendrier et quand seront annoncés les résultats.

Imerys indique que les études de lixiviation sont en cours (*études sur la caractérisation des résidus, ligne 2 du tableau présenté*) et précise que ce sujet prend un temps considérable en raison des différentes étapes (échantillonnage, analyse, essais biologiques, essais d'écotoxicité sur organismes vivants, etc.). L'objectif est de présenter les premiers résultats dans la version actualisée de l'étude d'impact en septembre octobre 2025.

Stop Mines 03 relève un retard dans le calendrier présenté lors du débat public.

Imerys indique que le débat public a permis, justement, de prendre des éléments en compte, ce qui explique de possibles retards.

PFC revient sur le remblaiement des carrières de kaolins mentionné en début de réunion lors de la question de la non-valorisation du feldspath et demande si ces carrières n'avaient pas vocation à devenir des zones de stockage de l'eau. Et si le feldspath remblaie les zones initialement prévues pour stocker l'eau, où sera-t-elle désormais stockée ?

Dans un premier temps, Imerys indique que l'arrêté préfectoral des Kaolins de Beauvoir prévoit en effet un réaménagement de la carrière en un plan d'eau. Toutefois, le projet EMILI prévoit d'utiliser la carrière pour stocker une partie des résidus de concentration, ce qui supposera une modification de l'arrêté de remise en état (perspective 2050).

Dans un second temps, Imerys explique qu'une augmentation des capacités de stockage d'eau du site de Beauvoir (étant aujourd'hui d'environ 30 000 m³) est prévue (à hauteur de 100 000 m³) afin de moduler la consommation de l'usine de concentration en période de sécheresse.

Stop Mines 03 demande un accès complet aux études et aux ressources pédagogiques facilitant leur compréhension.

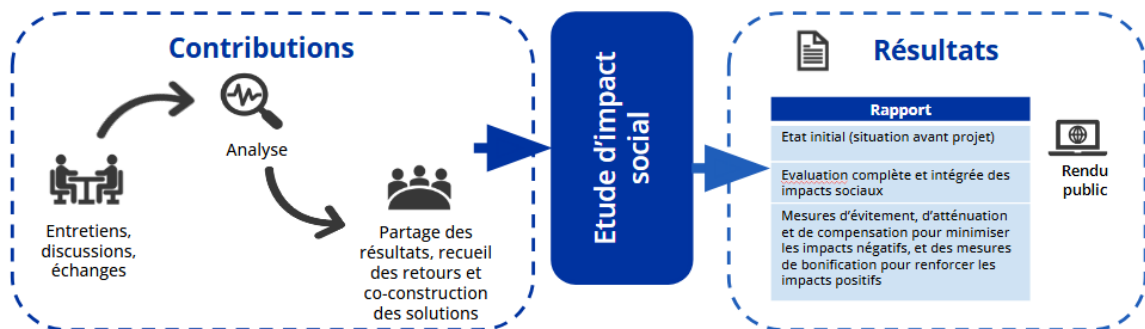
Le CEN s'interroge sur l'étude sur le ciment et demande si Imerys va recourir à des matériaux extérieurs ou à des ressources locales ? Il conviendrait que les études d'impact évaluent les ressources nécessaires et les impacts de ce béton sur les lieux locaux d'extraction (utilisation du sable alluvial, etc.)

Imerys précise qu'il faut distinguer le ciment du béton. Le béton est réalisé avec les résidus (90%) en ajoutant le ciment (10%).

Le béton sera fait à 90% avec les matériaux locaux ainsi que des ressources extérieures de ciment dans l'objectif de réaliser un béton maigre qui proviendra d'entreprises productives.

Qu'est-ce qu'une étude d'impact social ?

L'objectif de notre travail est de fournir pour le projet EMILI une **étude d'impact social** (EIS) avec l'objectif d'atteindre les standards les plus exigeants (IRMA). Il ne s'agit pas d'une exigence réglementaire mais d'une initiative complémentaire d'Imerys.



L'EIS analysera les changements potentiels induits par le projet, qu'ils soient positifs ou négatifs, et leurs implications sur le bien-être, le quotidien et la qualité de vie des populations et territoires concernés et recommandera à Imerys des mesures de gestion de ces impacts.

27

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Le bureau d'études Synergy présente l'étude d'impact social (EIS), réalisée dans le cadre du standard IRMA. Une EIS vise à évaluer les impacts sur le milieu récepteur qui est ici la société. L'idée de cette étude est de démarrer une étude spécifique sur les enjeux sociaux. Des données sont recueillies, essentiellement via les entretiens et des sources secondaires (documents, études, etc.). L'idée étant vraiment de pouvoir amener à décrire un état initial (quelle est la situation sociale avant le projet ?) pour évaluer de manière prédictive les impacts que le projet aurait. L'objectif est alors de proposer des mesures d'atténuation ou des recommandations pour éviter des impacts négatifs ou bonifier des impacts positifs.

Ce qui a été fait jusqu'ici



Débat public

- Discussions autour des préoccupations, enjeux du projet et du positionnement des acteurs
- Contribution au design du projet



Enquête publique

- Discussions autour des préoccupations, enjeux du projet et du positionnement des acteurs
- Positionnement pour ou contre le projet
- Contributions au design du projet



Concertation du département de l'Allier (à venir)

- Discussions autour des préoccupations, enjeux du projet et du positionnement des acteurs
- Positionnement pour ou contre le projet
- Contributions au design du projet

Cette étude et les rencontres que nous souhaitons organiser pour mieux comprendre les impacts du projet s'inscrivent dans la continuité du débat public qui a eu lieu en 2024, de l'enquête publique réalisée en 2025 et des échanges que certains ont déjà eus avec les équipes d'Imerys.



Etudes

- Etude d'impact environnemental
- Etude de préfaisabilité

28

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Champ d'application de l'étude – enjeux principaux

Le rapport du débat public nous a permis d'identifier les principaux enjeux sociaux en lien avec le projet (voir liste ci-dessous).



Eau



Acquisition des terres, déplacement et réinstallation



Qualité de vie et bien être



Fermeture de la mine



Développement régional



Dimension psychosociale

29

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Sur les enjeux principaux, l'EIS s'intéresse essentiellement aux enjeux qui ont pu être abordé sous d'autres angles, comme l'eau par exemple. Le prisme sera social.

Notre contribution

Ce que nous allons faire

- Travailler à une échelle plus fine – l'échelle individuelle
- Se concentrer sur les potentiels impacts du projet dont les impacts intangibles – si le projet se fait, quels seraient les impacts ?



Nous souhaitons approfondir certains thèmes qui ont émergé pendant le débat public et échanger avec vous sur plusieurs aspects comme vos habitudes de déplacement, votre satisfaction sur le cadre de vie, l'emploi et la formation, l'accès aux infrastructures et services publics, et votre perception du projet.

Ce que nous n'allons pas faire

- Regarder le bien fondé du débat sur le projet – discussion établie lors du débat public
- Apporter un jugement de valeur



**Posture neutre
et indépendante (éthique)**

30

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Questions que l'on pourrait vous poser – approche centrée sur l'humain

Attachement au territoire

- Comment votre territoire a-t-il évolué depuis que vous y vivez/travaillez ? Quels ont été les moments marquants ?
- Si vous deviez expliquer à quelqu'un qui ne connaît pas la région ce qui va changer ici, que lui diriez-vous ?
- Quelles sont vos expériences, vos souvenirs ici ?

Qualité de vie et bien-être

- Décrivez-moi ce que vous appréciez particulièrement dans votre cadre de vie actuel. Qu'est-ce qui fait que vous vous sentez bien ici ?
- Quelles sont vos aspirations individuelles et collectives ?

Cohésion sociale

- Comment décririez-vous les relations entre les habitants ? Avec les maires ? Avec les représentants du projet ?
- Pensez-vous que le projet pourrait générer des tensions, des désaccords entre ces acteurs ? Et au sein de votre famille ?

Services et infrastructures

- Que pensez-vous de l'accès aux soins dans la région ?
- Quelles sont vos habitudes de déplacement ?

Perception du projet

- Racontez-nous comment vous avez entendu parler pour la première fois de ce projet de lithium. Qu'est-ce qui vous a marqué dans ce que vous avez appris ? Votre regard sur le projet a-t-il évolué depuis ?
- Quelles sont vos attentes ?
- D'après vous, qu'est-ce qui préoccupe le plus vos voisins/collègues concernant ce projet ?
- Y a-t-il des sujets dont on parle peu mais qui vous semblent importants ?
- Vous sentez-vous exclu des bénéfices du projet ?

Ces discussions nous permettent de faire des prédictions sur les impacts et les risques sociaux du projet

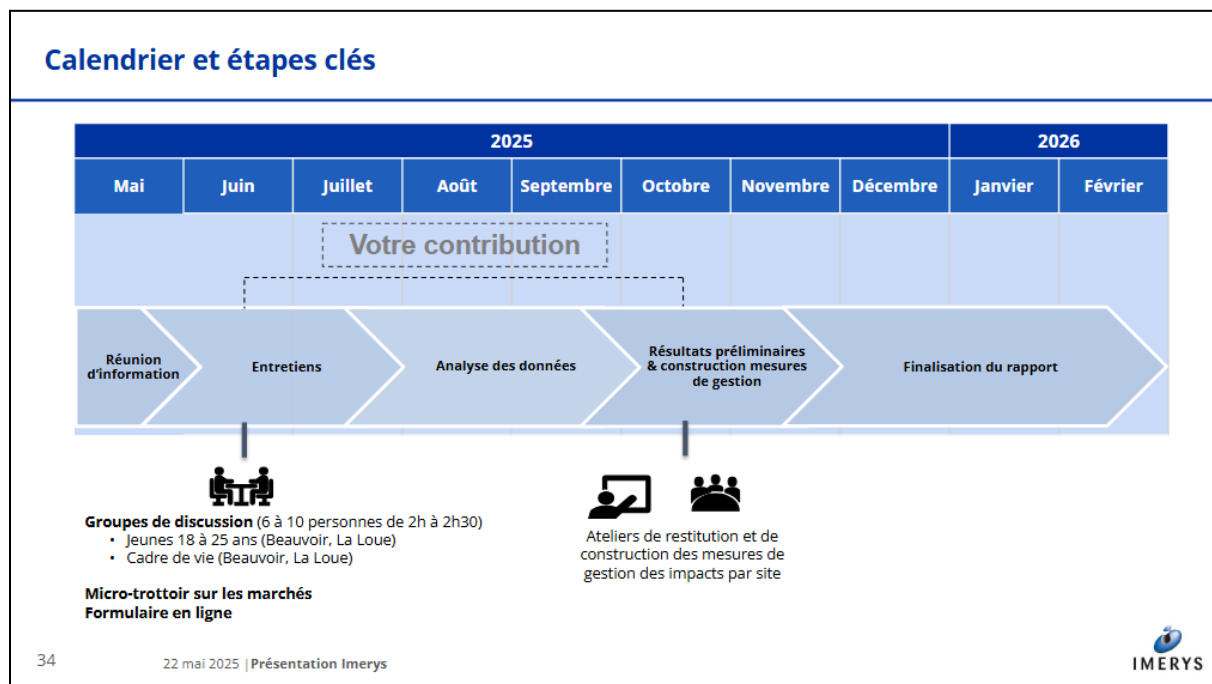
32

22 mai 2025 | Présentation Imerys



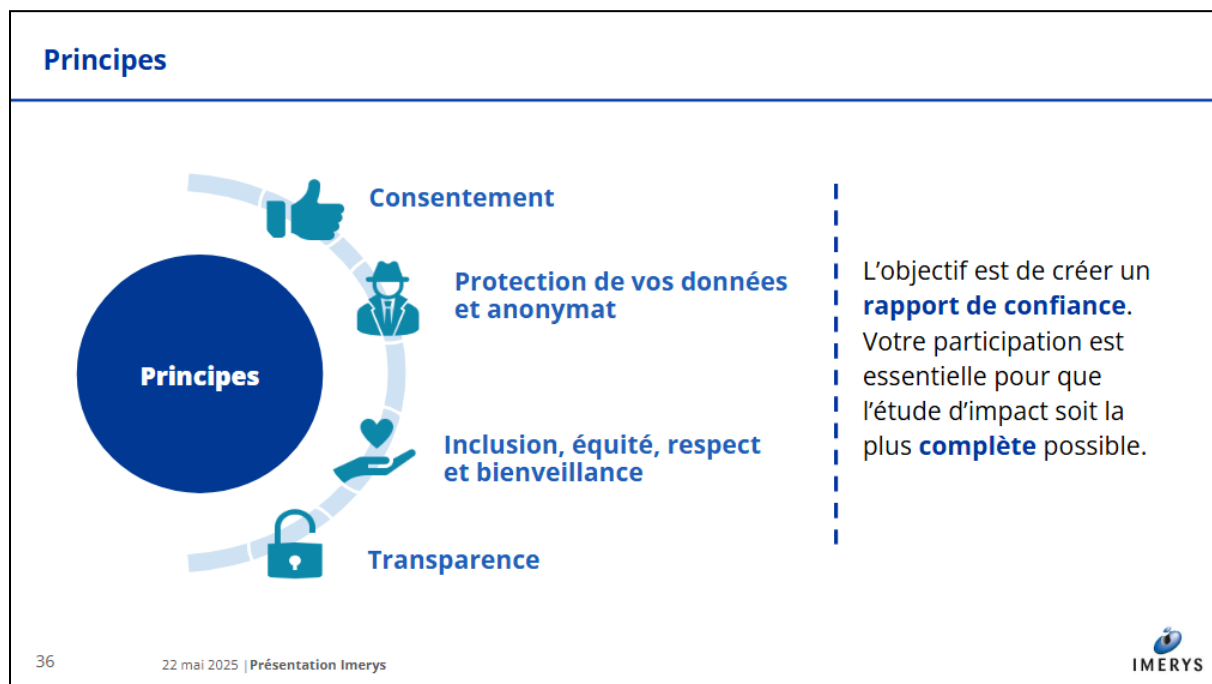
Les questions qui seront posées par Synergy concerneront le territoire, la qualité de vie, la cohésion sociale, etc. Aujourd'hui l'étude et la collecte de données démarrent. Des rencontres sont organisées au mois de juin. L'idée est d'utiliser des entretiens individuels (entretiens entre 30 et 90 minutes). Pour ces entretiens individuels il y a un premier canal (mairies et administrations). Il y a des entretiens avec des sachants mais aussi des riverains. Des formulaires seront mis à disposition et permettront à toutes et tous de répondre à des

questions développées pour les riverains. Il y aura aussi des groupes de discussions qui arriveront un peu plus tard.



L'objectif est de mener cette collecte de données en juin, d'analyser les données cet été et d'avoir des résultats préliminaires à l'automne pour les discuter au sein d'atelier de restitution.

Le rapport sera finalisé en fin d'année. Les principes clés : le consentement, la confidentialité assurée par rapport aux données que l'on collecte, inclusion et transparence.



Comment ça se traduit concrètement ?

Organisation

- Invitations reçues au moins une semaine en avance
- Flexibilité sur les horaires et les lieux de rencontre

Consentement

- Les modalités de l'échange seront partagées de l'entretien (durée, enregistrement)
- Le consentement sera recueilli avant de planifier ou de commencer un entretien

Protection des données et confidentialité

- Données brutes anonymisées
- Accord avec les participants sur la façon de les citer dans le rapport – en particulier pour les informations sensibles
- Stockage des données sur les serveurs de Synergy (sécurisés) et seulement pour la durée de l'étude puis anonymisées*

Règles de bonnes conduites

- Respect de la parole d'autrui
- Possibilité de changer d'avis et d'arrêter à tout moment

*Le traitement et la conservation des données à caractère personnel dans le cadre des engagements se font dans le respect du règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD).

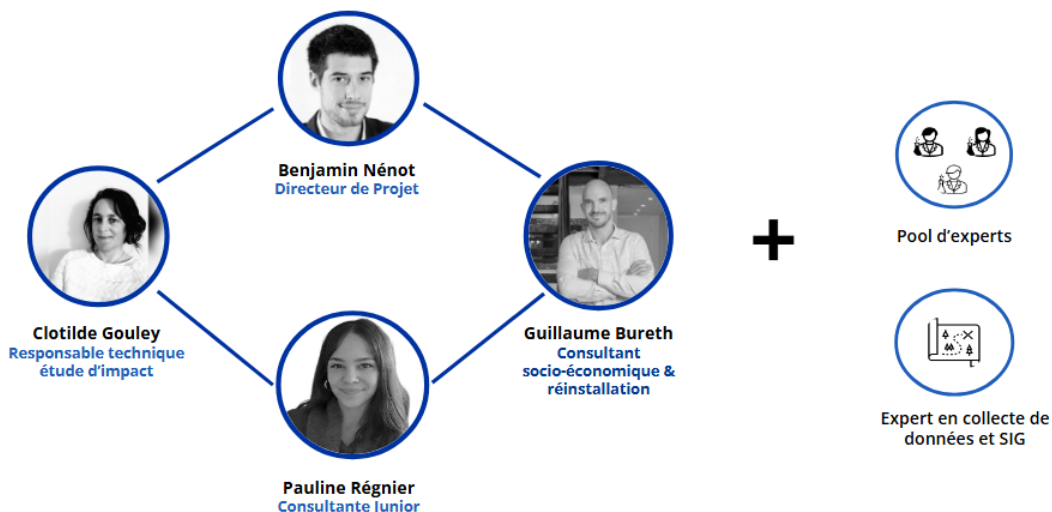
37

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Le cahier des charges de l'étude sera disponible sur le site du projet EMILI dès la semaine prochaine. Tous pourront le consulter et faire un retour via un formulaire. Cela permettra au bureau d'études d'éventuellement l'ajuster.

Equipe du projet



39

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Sur le mécanisme de gestion de doléances, lui aussi réalisé dans le cadre du standard IRMA, Synergy indique qu'il a pour objectif de permettre à toute personne de soumettre une

doléance au maître d'ouvrage. Ce mécanisme fait partie des bonnes pratiques internationales et n'entrave aucunement l'accès au recours juridique.

Qu'est-ce qu'un mécanisme de gestion de doléances ?

Ce mécanisme de gestion des doléances (MGD) fait partie du dispositif mis en place par Imerys pour entretenir des relations **respectueuses et harmonieuses** avec les communautés, en cohérence avec son engagement social. Il a comme objectifs principaux de :

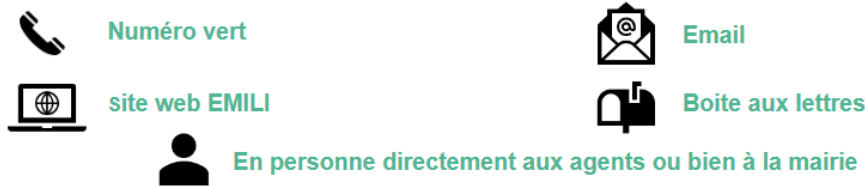
- 1) Vous permettre de **signaler** des doléances ou incidents liés à nos opérations, y compris à celles des sous-traitants d'Imerys.
- 2) **Garantir** un traitement transparent, accessible et équitable de vos doléances.

Ce mécanisme ne concerne que les doléances. Pour toute question, préoccupation ou avis, un autre formulaire spécifique est disponible sur le site internet du projet EMILI.

<https://emili.imerys.com/deposer-un-avis>

C'est une solution offerte aux riverains ou personnes qui se considèrent impactées par le projet avant d'engager des poursuites. Une brochure présentant le mécanisme est distribuée en séance. Celle-ci est une version de travail, qui n'a pas vocation à être diffusée en l'état. Les membres de l'IPC sont invités à partager leurs commentaires sur le mécanisme de gestion des doléances ou sur la brochure.

Comment déposer une doléance ?



FONCTIONNEMENT DU MÉCANISME DE GESTION DES DOLÉANCES



* Ces délais sont donnés à titre indicatif et pourront être amenés à évoluer en fonction du type de doléance et de son niveau de priorité. Les équipes d'Imerys communiqueront régulièrement sur ces délais avec l'auteur de la doléance.

42

22 mai 2025 | Présentation Imerys

IMERYS

Temps de questions-réponses

Stop Mines 03 demande si Vincent Gouley (Imerys) a un lien avec Clotilde Gouley (Synergy).

Imerys répond par la négative.

Les garantes demandent à Imerys de préciser les différences entre les doléances, les avis et les questions.

- Les doléances : auront plutôt vocation à être déposée par les riverains en phase de fonctionnement du projet EMILI. Les doléances reçues seront caractérisées. Suivra un temps d'investigation qui va permettre au maître d'ouvrage de comprendre l'enjeu et de trouver une solution à proposer au riverain. L'auteur de la doléance sera informé à chaque étape (options/délais). Une fois que la proposition de résolution est réalisée, il faut que l'auteur de la plainte soit d'accord. S'il n'est pas d'accord, une nouvelle solution doit être proposée. L'ensemble des doléances seront publiées anonymement une fois par an.
- Les avis et les questions peuvent être déposés dès maintenant sur le site internet du projet EMILI, dans l'onglet concertation. Ils seront traités dans le même esprit que lors du débat public. Des réponses aux questions seront publiées sur le site internet dans des délais raisonnables.

PFC soulève que l'intérêt de la mine n'a pas été abordé et appelle à débattre de l'opportunité de mines de lithium. L'association témoigne : dans concertation, il y a « co », c'est à dire ensemble. Or, elle a l'impression que, au niveau de l'Etat, on est dans un emballage : quoi que nous fassions, les projets se feront. **Par exemple, une députée du Val-de-Marne a interpellé le ministre sur les demandes de concessions minières en cours, ce à quoi le ministre aurait répondu « il n'y a rien à voir ». Ainsi, selon ce participant les décisions ont été prises. Pour ouvrir une mine, il faut dix ans, est-ce qu'Imerys sera sûr des besoins en lithium et de ce que sera le marché de l'électricité à cette date ?**

Imerys indique que les besoins dépassent largement de ce que les industriels seront en capacité de produire (scénarios de l'ADEME). Le projet EMILI n'arrivera pas à répondre à l'ensemble des besoins, même dans le scénario le plus frugal. Viendra ensuite la question du recyclage.

Les garantes demandent si l'Etat pourrait réagir à cette interpellation.

La Préfecture de l'Allier indique que ce n'est pas à leur échelle que ces débats ont lieu.

Un riverain demande si une plateforme collaborative est en construction par Imerys pour permettre aux parties prenantes d'échanger entre elles.

Imerys y réfléchira pour l'IPC suivante.

FNE Allier demande si l'étude d'impact social prendra en compte les pollutions existantes (pollutions d'aujourd'hui liées à de l'après-mine) et la santé des riverains.

Synergie indique que la santé n'est pas le champ d'expertise du cabinet. Il ne s'agit pas d'une étude sanitaire. Pour autant l'impact que pourrait avoir la mine sur la santé, en termes de ressentis et de services (la question de l'accès aux soins, par exemple), sera pris en compte.

L'ONF demande si les résultats de la concertation Fontaine seront présentés lors de la prochaine réunion de l'IPC.

Imerys indique qu'il est effectivement prévu de faire un point sur cette question.

Prochaines échéances

- **Rencontres de proximité :**
 - Le 18 juin au marché de Saint-Victor
 - Le 19 juin au marché d'Ebreuil
 - Le 25 juin au marché de Bellenaves
 - Le 3 juillet au marché de Montluçon
- **Distribution d'une newsletter : édition spéciale concertation continue**
 - 4 pages dédiées à la concertation continue
 - Présentation de ses objectifs, du rôle d'Imerys et des garantes
 - Rappel des engagements d'Imerys et des outils mis en place pour y répondre
 - Présentation du mécanisme de gestion des doléances
 - Présentation des IPC
 - Présentation de l'étude d'impact social

45

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Sur les prochaines échéances, Imerys signale sa présence sur plusieurs marchés pour évoquer le projet EMILI avec le grand public.

Prochaine réunion de l'IPC

- **Le choix du créneau :** après-midi, soirée, matinée, déjeuner ?
- **La période proposée :** octobre / novembre (date à définir)
- **Proposition de points à venir :**
 - Actualités du projet EMILI
 - Présentation des principaux résultats d'études disponibles : changement climatique et ressources en eau (Sioule) et caractérisation des résidus
 - Point d'étape sur l'étude d'impact social
 - Finalisation de la charte des IPC
 - Finalisation du mécanisme de gestion des doléances
 - Points divers

46

22 mai 2025 | Présentation Imerys



Un tour de table est réalisé à la demande des garantes afin de faire le bilan de cette première réunion. Il ressort de ce tour de table que :

- **Le format est apprécié par l'ensemble des participants :** il permet à chacun de s'exprimer, d'obtenir de l'information et de poser des questions.

- **Pour autant, des participants se questionnent sur le caractère suffisant de 2 réunions par an et de 2h par réunion pour présenter, expliquer et échanger sur les études. Ne faudrait-il pas prévoir, pour certains sujets, 2 réunions ? (« surtout que certaines études sont attendues depuis longtemps... »)**
- **L'horaire choisi convient à tout le monde.**
- Les riverains sont en demande de présentations et d'explications.
- Les participants sont très intéressés par l'étude d'impact social
- Les participants souhaitent avoir les résultats des études au fur « au fil de l'eau ».
- Les participants souhaitent obtenir **des synthèses pédagogiques des études** lorsque celles-ci seront disponibles.
- Les participants souhaitent également avoir les résultats des concertations Fontaine (prévoir une présentation par RTE lors d'un prochain IPC).
- Ils demandent que les prochaines réunions soient organisées en fonction des résultats disponibles et de sorte à ce que :
 - En amont, les participants disposent d'éléments préalables (« au moins un résumé ») pour les aider à préparer leurs réflexions auparavant ;
 - Le temps de réunion soit suffisant pour expliquer les résultats des études.
- **Les rencontres de proximité telle qu'envisagée actuellement doivent être étoffées pour toucher un public plus large.** Il faudrait viser des marchés ou des brocantes, y compris sur le Puy-de-Dôme, le week-end car en semaine il y a principalement des retraités. Un participant soulève l'intérêt de créer une « IPC des lycéens » pour toucher un public plus jeune. Il est également suggéré de réaliser des réunions publiques « pour avoir des gens intéressés et donner un maximum d'information (sur un marché, c'est light) »

Les garantes félicitent que cette IPC ait permis à toutes et tous de prendre la parole, y compris avant le tour de table. Elles notent que de nombreuses demandes d'information et des suggestions pour la suite de la concertation sont formulées et qu'elles seront attentives à la manière dont elles sont prises en compte.

Imerys remercie les participants et rejoint les garantes sur l'ambiance apaisée des échanges.